Justificatif généré le 04/05/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 04/05/2022
Département de publication : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=291509
N° d'annonce : 19401516333196-2018J00857_2022-04-27

AGIR PLUS

Société à responsabilité limitée

23 Rue de la Commune de Paris, 94290 Villeneuve le Roi

R.C.S. : CRETEIL 823 247 432

Activité : manutention non portuaire

Tribunal de commerce de Créteil

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 27 avril 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Mme Pauline Marie MAGALHAES pour une durée de 8 ans.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)